Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Bonchamp - Tome I

Bonchamp, c^on^ d'*Argentré* (6 kil.), arrond. de *Laval* (6 kil. E.).

Anciens noms

Costume Sancte Marie de Malo Campo, XI^e^ s. (Cart. du Ronceray, p. 246). — *Ecclesia de Malo Campo,* XI^e^ s. (Ibid., p. 245). — *H. de Malo Campo,* v. 1080 (Cart. de Saint-Vincent, ch. 434). — *Parrochia Mali Campi,* v. 1110 (Cart. du Ronceray, p. 247). — *Presbyter de Malo Campo,* 1180 (Ibid., p. 248). — *G. de Malo Campo,* s. d. (Cart. de Marmoutier, d'après Cauvin). — *Parrochia de Bono Campo,* 1241 (D. Fonteneau, collect., vol. 52). — *Bonchamp,* 1312 (Bibl. nat., fds. fr. 8736). — *Presbyter de Bono Campo,* 1422 (Arch. de la S., fds mun.). — *E. de Bono Campo,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Bonus Campus secus Lavallem,* 1546 (Reg. par.). — *Bonchamps,* 1726 (Dict. univ.). — *Bonchamps* (Ordo). — *Bonchamp* (Toutes les cartes anciennes et modernes).

Géographie physique

Géologie. — « Au N., la crête de Gripouce en grès et poudingues du Culm, surmontés par une bande de calcaire carbonifère (niveau de Sablé), traverse la commune du N.-O. au S.-E., entre le Verger et la Sauvagerie. Tout le reste du territoire, en schistes argileux carbonifères (schistes de Laval), au milieu desquels apparaissent par places, par suite de plis anticlinaux, des bandes non continues de calcaire de Laval. Ce sont ces mêmes calcaires qu'on retrouve sur la rive droite de la Jouanne, à l'O. et au S.-O. de Poligné. — Les schistes de Laval présentent sur certains points des phénomènes de silicification (E. et N.-E. du bourg). — Sables et graviers pliocènes du côté de la Bougrière, des Roulleries (102), et, vers la limite S.-O. de la commune, au Plessis et au village des Gaudinières. » D.-P. Œ.

Le territoire s'allonge irrégulièrement du N. au S., entre la Jouanne qui, traversant le canton S.-E., forme ensuite la limite méridionale, et le Quartier qui sépare à l'O. la commune de celle de Laval. Une ligne diagonale du N.-E. au S.-O. dont les altitudes se maintiennent de 90 à 102 m., marque la séparation des deux bassins ; chaque versant envoyant trois ou quatre petits affluents aux deux cours d'eau, dont le niveau est à 50 m. pour la Jouanne et à 60 m. pour l'étang de Barbé. Dans le bourg, dont l'agglomération entoure l'église et se prolonge vers la route nationale de Laval, de nombreuses maisons ont leurs portes cintrées, pourvues de quelques ornements en style du XVII^e^ ou du XVIII^e^ s. Un document d'une nature assez rare fait connaître un règlement arbitral du XII^e^ s., délimitant sur un point incertain les deux paroisses de Bonchamp et d'Entrammes. Le *chemin de Misère, via penuriæ,* est assigné comme limite ; il est toujours facile à reconnaître sur le terrain. La paroisse s'étend ainsi jusqu'au-delà du bourg de Forcé, dont un quartier même appartient à sa juridiction. D'après Jaillot, la route de Laval au Mans par Soulgé passait au bourg, et celles de Laval à Montsûrs par Argentré et de Laval à Sablé par Bazougers traversaient le territoire. La première et la dernière avaient été solidement reconstruites avant la confection de la carte de Cassini. Elles sont nationales aujourd'hui et, avec la route départementale de Laval à Montsûrs et des chemins de diverse importance, sillonnent toute la commune que traverse aussi, mais sans station, la ligne de Laval à Château-Gontier et que desservira bien mieux le chemin de fer départemental avec gare au bourg, dont les derniers travaux s'exécutent dans ce moment même ; le tracé, dans cette traversée, est à peu près celui de la route nationale. Communes voisines reliées au bourg plus ou

moins directement : Soulgé (9 500 m. E.) ; Louvigné (6 kil. E.) ; Forcé (6 kil. S.) ; Entrammes (10 kil. S.) ; Laval (6 kil. O.) ; Louverné (7 kil. N.) ; la Chapelle-Anthenaise (8 kil. N.) ; Argentré (6 kil. N.-E.).

La superficie de 2 827 hectares, cadastrée en 1829 par M. Trouessard, était « composée, dit Miroménil (1696), de bonne terre et de bons prés ». Quelques landes — 60 journaux en 1490, — dites « Landes de Bonchamp, *alias* fief de Saucogné », sur le chemin de Forcé, ont été gagnées depuis longtemps à la culture. Le froment, le méteil et l'avoine se partageaient le sol d'ancienne date. Parmi les clos de vigne, encore communs au XV^{e} s., celui de la Bertinière est le plus souvent cité.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 38, de 1601 à 1610 ; — 54, de 1701 à 1710 ; — 240 feux en 1697 ; — 967 hab. en 1726 ; — 240 feux en 1766 ; — 900 communiants en 1780 ; — 1 219 hab. en 1803 ; — 1 144 hab. en 1821 ; — 1 160 hab. en 1831 ; — 1 227 hab. en 1831 ; — 1 283 hab. en 1851 ; — 1 291 hab. en 1861 ; — 1 252 hab. en 1871 ; — 1 182 hab. en 1881 ; — 1 032 hab. en 1891 ; — 959 hab. en 1898, dont 203 agglomérés dans le bourg ; le reste disséminé en 115 villages, fermes, closeries ou écarts. En dépendent : la Noë-Pierre, 53 hab. ; — les Gaudinières, 42 hab. ; — la Carterie, 37 hab. ; — le Grand-Bouessé, 19 hab.

Bureau de poste de Laval. *Perception* d'Argentré.

Assemblée

Assemblée, le deuxième dimanche après Pâques.

Foires et marchés

Le cartulaire du Ronceray mentionne, à la fin du XI^{e} siècle, des *foires* et des *marchés* dont on ne retrouve plus de trace.

Industrie

Industrie : fabrique de poterie signalée par Davelu (1780) aux Gaudinières (V. ce mot), maintenant disparue. Les fours à chaux et les carrières de marbre, dont deux variétés principales le *gris fleuret* et le *petit gris* étaient exploitées à la Pichardière, ont été abandonnées vers 1848.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse autrefois de l'archidiaconé de Sablé, du doyenné de Sablé-au-delà-de-l'Ouette, de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval ; — de la mission de Laval, en 1797 ; du district de Laval et du canton d'Argentré, en 1790 ; — érigée en succursale par décret du V nivôse an XIII, de l'archiprêtré de la Trinité et du doyenné d'Argentré.

L'*église,* actuellement sous le vocable de saint Blaise, mais qui fut dédiée primitivement à la sainte Vierge — on lui donne les deux titres en 1754, — offre un contraste curieux entre sa construction romane et l'ameublement des XVII^{e} et XVIII^{e} s. qu'elle a conservé. Sans parler des deux chapelles, ouvertes bien postérieurement dans la nef, l'édifice comprend nef, transept avec absidioles et chœur en rond-point. Sur ce dernier s'ouvraient primitivement trois petites absides, dont les cintres sont encore apparents et entiers à l'extérieur, suivant la disposition qu'on retrouve en état dans l'église inachevée de la *Cassine,* à l'extrémité S. de la paroisse.

Intérieurement, toute l'église est lambrissée à une grande hauteur, et jusqu'à l'intrados des arcades, de panneaux ouvragés en menuiserie. Les autels, même dans les absidioles qui en sont encombrées, ont été renouvelés au XVII[e] et XVIII[e] s. Celui du chœur est avancé jusqu'au milieu du transept. Deux niches sur le même plan sont occupées, à l'autel du transept N., par les statues de saint Pierre et de saint Roch, et à l'autel du transept méridional par celles de saint Joseph et saint Sébastien. Les chapelles ouvertes dans le milieu de la nef, l'une en 1639 par André Pelé, curé, et l'autre en face par son successeur, Gervais Mauclerc, étaient dédiées à sainte Anne et à saint Gervais. Les deux autels, copiés l'un sur l'autre à cent ans de distance sont d'un beau style, avec des lignes saillantes qui leur donnent un caractère vraiment architectural. Deux autels, de Saint-Jean et de Sainte-Barbe, sont mentionnés en 1653. A signaler ; les ornements plaqués avec les frontons qui décorent les arcades du chœur ; deux jolies crédences qui accompagnent l'autel ; et surtout la chaire en fer forgé : travail soigné avec ornements au repoussé, feuilles enveloppantes, rosaces, têtes d'anges, etc. ; l'abat-voix représente une couronne fermée de dimensions monumentales ; trois médaillons ont comme légendes explicatives les noms : *S. Jacobus, apostolus ; S. Alexander, papa ; S. Mainardus, heremita ;* l'œuvre est signée ainsi : *L'an 1768 j'ai esté fini par LAFAVCE.* Deux petites armoires s'ouvrant dans la boiserie du transept N. renfermaient des reliques rapportées de Rome par M. Mesnard, et désignées par les inscriptions suivantes. *D. O. M. Anno MD.CC.LX hoc sacrarium extrudi et consecrari, ossa SS. martyrum, particulam Dominicæ crucis a Bened. XIV, S. P. M. concessa, a DD. Car. L. de Froulay, ep. Cen., recognita, approbata et signala, illic cum argent, thecis et romanis toreumatibus recludi curavit, donavit Jac.-A. Mesnardus du Halay, Andegav., hujus ecclesiæ pastor et rector. == Nomina SS. MM. quorum ossa veneranda quiescunt : S. Jacobus, M. ; S. Clemens, M. ; S. Vincens ; S. Eutropius ; S. Clarus ; S. Modestus ; S. Justinus ; S. Bonifacius ; S. Christianus ; S. Urbanus ; S. Dignus ; S. Castus ; S. Fidelis ; S. Justus ; S. Bonus ; S. Prosper ; S. Patiens ; S. Servus Dei ; S. Victor ; S. Blandina ; S. Felicitas ; S. Urbana ; S. Modesta ; S. Justina ; S. Constantia ; S. Victoria ; S. Justa.* — M. Bidault, curé, donna en 1721 une somme de 2 000 ℔ pour faire allonger l'église ; il est possible que ce travail ait été exécuté, le pignon occidental étant d'une époque relativement moderne ; mais pourtant l'édifice ne semble pas avoir une longueur disproportionnée. M. Garnier, architecte, a mis l'église en état de réparation sérieuse depuis 1880. — Les principaux bénéfices fondés étaient : la chapelle de l'*Augment* dotée par M. Chommault, prêtre ; la prestimonie de *Saint-Blaise,* fondée le 17 juillet 1626 par Julien Chauveau et dame Abafour ; la chapelle de *Sainte-Anne,* due à Amb. Moulinais, prêtre ; peut-être sont-ce celles que le doyen nomme, en 1780, chapelles de la *Ragotière,* de la *Pourière* et de la *Conterie.* — La *confrérie* de Saint-Blaise est mentionnée en 1475.

Cure à la présentation de l'abbesse du Ronceray d'Angers. Le temporel se composait en grande partie de la métairie de la Chambrolière.

Curés : Julianus, presbiter de Malo Campo, 1180. — Guillaume *Le Duc,* fondateur de la chapelle de Pierre-Verre, à la Trinité, 1383. — Guillaume *Lecoq,* 1422. — Pierre *Letort,* licencié ès lois, étudiant à l'université d'Angers, 1467, † avant 1476. — Antoine de *Champaigne,* bachelier ès lois, 1477. — Pierre d'*Argouges,* licencié ès lois, 1501. — Jean *Chapeau,* licencié en droit, 1506, 1511, avait comme vicaire et fermier du temporel. Macé Jupin. — François *Jourdain,* 1553, résigne en 1561. — Jean *Mariau,* du diocèse d'Angers, chanoine de Saint-Maurille, 9 mai 1561, permute en 1565. — Jean *Huchedé,* du diocèse du Mans, prieur de Fontaine-Raoul, au diocèse de Sens, 18 novembre 1565, démissionnaire le 4 décembre 1574. — Macé *Huchedé* chanoine de Saint-Michel de Laval, déjà candidat en 1565, 13 mars 1575, † 1608. — André *Pelé,* bachelier en théologie, demeurant à Angers, 13 janvier 1608 ; fut maintenu contre Olivier Sauquet, licencié en droit et obtint du présidial d'Angers « la récréance du temporel de la dite cure ». Il confia le soin de la paroisse à son vicaire, Guillaume Aoustin, lequel « promit s'acquitter, tant vers Dieu que les hommes, de la célébration du saint et divin service,… de l'administration des sacrements, aumônes et charges ordinaires, » et payer en outre au curé une rente de 475 ℔. Par son testament du 14 septembre 1638, André Pelé fonda la messe du Saint-Sacrement tous les jeudis,

l'entretien de la lampe, le dimanche toute la journée, et en semaine, pendant les messes. Il fut inhumé, le 20 mars 1639, « en la chapelle qu'il faisait bastir à l'église ». C'est à lui, et non pas à M. Mesnard qui vivait cent ans plus tard, qu'il faudrait appliquer, si elle est vraie, l'histoire d'un curé de Bonchamp auquel une des possédées de Loudun aurait reproché de vendre son grain avec un boisseau trop petit « de trois grains sur sarche ». — Pierre *Gigondeau,* curé de la Trinité, démissionnaire, 1641. — Jacques *Martin,* bachelier en théologie, fils de Julien M., avocat à Laval, et de Madeleine Bonamy, 1641, bienfaiteur insigne de la paroisse, † 1688 (V. son nom). — Ambroise *Bidault,* 17 mai 1689, maintenu contre Jean Dupont, du diocèse de Tarbes, et Pierre Guays, chanoine de Saint-Tugal, résignataire de Jacques Martin, donna par testament tous ses biens à l'hôpital Saint-Louis, moins 2 000 ℔ pour allonger l'église, et demanda à être enterré dans la chapelle Sainte-Anne, † 1721. Le 10 janvier 1722, une sédition éclata à Bonchamp ; on sonna le tocsin, et les habitants, sous prétexte de ne pas laisser partir le grain du presbytère, déchargèrent toutes les voitures sur lesquelles étaient entassés les meubles de M. Bidault. Les administrateurs de l'hôpital de Laval intentèrent un procès aux mutins et obtinrent la condamnation à la prison des principaux coupables. — Gervais *Mauclerc,* docteur en théologie de l'université d'Angers, 1er novembre 1721, † 1743, bienfaiteur de la paroisse. — Jacques-Alexandre *Mesnard du Hallay,* du diocèse d'Angers, 16 septembre 1743 ; résigne sur son lit de mort, le 7 mai 1773. — Pierre-Jérôme *Chatizel,* résidant à N.-D. de Soullaines, diocèse d'Angers, prieur de Saint-Nicolas de la Chapelle, diocèse de Rouen, 13 octobre 1773 ; maintenu contre Jacques Bourdon, vicaire de Loué-en-Champagne, il démissionne, le 7 novembre 1774 (V. son nom). — Jacques *Chamaret,* d'abord vicaire et maître d'école de Bonchamp, sa paroisse natale, 15 avril 1775, « très bon curé, charitable, talents médiocres ; paroisse bien conduite depuis longtemps, il y a de la piété » (Note de l'évêché), † 1790. — François-Pierre *Bréhéret,* maître ès arts d'Angers, installé le 26 janvier 1790, nommé maire de Bonchamp la même année, fusillé à Vannes le 30 juillet 1795 (V. ce nom). Le serment restrictif et parfaitement orthodoxe qu'il prêta avec ses deux vicaires, le 13 février 1791, est précédé d'un long préambule, dont les deux phrases suivantes montrent quels étaient les sentiments désintéressés de beaucoup de prêtres dans la Mayenne : « Qu'on dépouille le clergé de ses biens… pour les rendre plus utiles entre les mains de l'État, je le verrai sans murmurer ;… pourvu qu'on fournisse libéralement au culte de la Religion, aux besoins des pauvres. Qu'on ne nous taxe donc plus d'être guidés par un coupable attachement aux biens du monde : ce n'est uniquement que le droit de notre Religion sainte que nous réclamons ». M. Bréhéret ne quitta définitivement Bonchamp qu'après le mois de février 1792. Jean Verger, vicaire, déporté en Angleterre après le 6 avril 1792, mourut vicaire de Bonchamp en 1809. René-François Millet, deuxième vicaire, né à Bonchamp, le 20 juin 1749, fut interné à Patience, le 14 octobre 1792, et transféré à Rambouillet où il mourut, le 3 septembre 1794. Dauverné, vicaire de Saint-Martin de Mayenne, nommé intrus de Bonchamp, le 24 juillet 1791, signe un seul acte, le 15 août, et disparaît. Il est remplacé, du 26 août au mois de septembre 1791, par un nommé Rouyer. — Maurice de la Rue, vicaire épiscopal, fait à Bonchamp une sépulture le 11 septembre et une autre le 22 novembre 1794. — Gaubert, du diocèse de Chartres, nommé le 8 janvier 1792, ne parut jamais. — Mathurin Griveau, psalteur de Saint-Tugal, né à Laval, le 4 février 1771, ordonné prêtre avant l'âge par l'évêque intrus de la Sarthe et nommé immédiatement vicaire de Saint-Vénérand, fut élu, le 17 février 1793, curé de Bonchamp et s'y fit installer, non sans peine, le 24 du même mois. Le 13 juillet 1793, le citoyen Griveau, méprisé de tous ses paroissiens, dénonça au directoire de Laval la municipalité de Bonchamp qui ne voulait pas payer son sacriste et, voyant qu'on lui refusait à lui-même son traitement, il apostasia le 19 ventôse an II (9 mars 1794), ce qui ne l'empêcha pas d'être nommé au Concordat curé d'Andouillé. — Joseph-Pierre *Guyau,* né à Laval, vicaire insermenté de Grenoux, déporté en Angleterre, 1802-1816, † prêtre habitué à Saint-Vénérand, 1820. — Julien-Léon *Piolin,* 1816-1837 (V. son nom). — *Foubert,* 1837, † 1861. — *Beauchesne,* 1861-1865. — *Chopin,* 1865-1871. — *Lecottier,* 1871-1890. — Henri-Joseph *Anis,* 1890, † 1892. — *Milet,* 1892-1899. — *Jeudi,* 1899.

Le *presbytère,* environné de douves et de belles prairies, fut aliéné pendant la Révolution, et l'ancienne maison

d'école, dite du *Petit-Presbytère,* fut affectée au logement du curé en 1810. L'ancien presbytère racheté par la commune vient d'être reconstruit.

Écoles

Écoles. — Celle des garçons, qui fonctionnait déjà précédemment, fut dotée le 20 novembre 1682 par M. Jacques Martin, curé, qui stipula que le bénéfice de la Behaudière, à défaut de titulaire pris dans sa famille, pourrait être conféré à « un maître du collège fondé ». Une autre rente de 72 ℔ sur le moulin de Pochard était affectée à la même œuvre. On connaît une suite presque régulière de maîtres d'école, dont un laïque, depuis 1693. — L'école des filles, tenue par Renée Rotrou en 1719, reçut de M. Bidault un capital de 2 000 ℔, à condition que la maîtresse serait nommée désormais par le curé et qu'elle s'occuperait aussi du soin des malades. La classe se faisait dans une maison nommée le Petit-Presbytère. — Actuellement : école laïque pour les garçons, reconstruite en 1882, à l'angle des routes de Laval et de Forcé, sur devis de 31 854 fr. — L'école des filles, dirigée par les sœurs d'Évron, eut pour principale bienfaitrice, en 1821, M^lle^ Anne Périer de l'Hommeau.

Établissements de charité

Grâce à la générosité de ses curés, la paroisse jouissait de ressources considérables pour les pauvres. M. Jacques Martin organise en 1684 une *Confrérie de charité* qui devient propriétaire de la ferme de la Lamerie ; il fonde deux lits à l'hôpital de Laval pour une somme de 4 900 ℔ et le don de la ferme de la Papelionnière (Bazougers). M. Bidault en 1719 et M. Mauclerc en 1732 ajoutent deux autres lits pour les enfants à la fondation première. — Le bureau de charité pratiqua quelque temps avec succès depuis 1850, la méthode de M. Heslot, curé d'Andouillé. Une société de *Secours mutuels* fut inaugurée en 1869.

Féodalité

Féodalité. — Jaillot indique un bailliage à Bonchamp ; c'est sans doute cette juridiction qu'un mémoire du XVII^e^ s. dit reporter ses appels à Château-Gontier ; elle s'exerçait à Laval. — Le seigneur « fondateur et terrien » avait son banc devant l'autel de Saint-Sébastien ; mais quel était-il ? Le rapport de Colbert affirme que c'était le seigneur de Poligné, René de Montbourcher (1664) ; Miroménil (1696) attribue ce titre au duc de la Trémoïlle ; il est suivi par le chanoine Le Paige. — Des féages, dits de Bonchamp, après avoir appartenu à Guy de Laval, seigneur de Blazon en 1407, étaient aux mains d'Hugues de Montalais en 1444, et firent partie plus tard du domaine de Marboué.

Notes historiques

Notes historiques. — Dans ce terrain d'une qualité rare, malgré le nom désavantageux que lui donnent les anciens textes, les localités dont l'appellation indique une occupation et une culture d'ancienne date sont nombreuses : Martigné, Cormeré, Sacé, Poligné, Boussay, sont peut-être les plus antiques ; viendraient ensuite : Auvers, Chambellay, Épiers, Fougerolles, Villoiseau, Barbé, Galbé ; puis enfin : Noisement, Jourlin, Fourmusson. — Dès le XI^e^ s., l'église et la paroisse étaient constituées depuis une époque inconnue. Le haut domaine, ce qui est fait pour surprendre, semble en avoir appartenu à Renaud le Bourguignon, seigneur de Craon, autant au moins qu'aux Guy de Laval : soit Guy I, qui se contente comme son fils Hamon, d'abandonner à sa fille Odeline, plus tard religieuse, les coutumes que lui doivent les habitants de Bonchamp ; soit Guy II, petit-fils du précédent, qui, avec Hersende, sa mère, et Guérin de Saint-Berthevin, donne son consentement au legs de Foulques du Bignon et d'Auger, oncle de ce dernier, tandis que ce même Foulques, en cédant ses droits sur l'église de Bonchamp aux religieuses du Ronceray, fait mention de l'hommage qu'il doit au seigneur de

Craon, et que celui-ci remet également tous ses droits à l'abbaye angevine. Les autres acquisitions, à titre onéreux ou gracieux, du prieuré d'Avénières sur Bonchamp sont sans importance et la possession de l'église ne fut point contestée aux Bénédictines. Qu'on se garde toutefois de croire qu'elles eurent jamais à côté de cette église un petit monastère. Bourjolly, suivi par d'autres historiens plus modernes, a émis cette opinion en interprétant à faux quelques lignes d'une charte ancienne et en faisant dire à Perrette de Montbron, dans un mémoire rempli d'ailleurs de faussetés, ce qu'elle ne dit pas même. Au XII[e] s., la prieure s'attribuait, il est vrai, le droit d'avoir quatre chapelains à sa nomination ; un pour Avénières, un second pour Bonchamp, un troisième pour Saint-Pierre-le-Potier, le dernier enfin pour elle-même ; cela ne signifie nullement que ces chapelains étaient attachés à autant de monastères, mais bien au service des églises. Perrette de Montbron, en 1488, ne parle point d'un couvent ayant existé à Bonchamp, mais bien de celui d'Avénières. — Dès 1422, la crainte des gens de guerre était si grande que les habitants déposaient leurs effets précieux et même leurs vivres dans l'église. En septembre, octobre et novembre 1637, en mai 1639, en septembre et octobre 1649, la contagion sévit dans la paroisse à ce point que deux ou trois malades ne purent pas même être administrés. Cent ans plus tard, 1749, c'est une épizootie terrible qui ruine de nombreux cantons et qui s'attaque à quelques métairies de Bonchamp, le Grand-Auvers, Noisement et le Bois-Morin ; la paroisse, à la suite de son curé, fait le 7 février, malgré le temps affreux, une procession générale à N.-D. d'Avénières et institue en action de grâce, après la disparition du fléau, une procession dans l'église tous les premiers dimanches du mois. — Les paroissiens, sincèrement attachés à la religion et à leurs prêtres, dont ils avaient reçu tant de bienfaits, ne donnèrent aucun gage à la Révolution et se virent en butte aux vexations de quelques exaltés d'Argentré et de Louverné contre lesquels le directoire fut obligé de requérir. Le 10 mars 1793, les jeunes gens de la conscription s'insurgèrent et firent même une manifestation en marchant sur Laval. Il se forma des débris de la Petite-Vendée une compagnie paroissiale, qui prit part quelquefois aux expéditions de *Jambe-d'Argent* ; Chambord et Malines, dit *Francœur,* furent les chefs les plus en vue. — Le 18 janvier 1871, les Allemands, sous les ordres du général Schmidt, occupèrent le bourg et tentèrent une démonstration contre Laval. Arrêtés à Barbé, ils se replièrent au delà de Bonchamp, où les Français construisirent une redoute et coupèrent le pont sur la Jouanne.

Maires

Maires : Pierre *Bréhéret,* curé, 1790, 1791. — Louis *Planté,* agent national, Pierre *Gaultier,* adjoint, 1798. — Joseph *Boucher,* an VIII, an XII. — René *Desmazières,* 1813. — Isidore *Boullier,* octobre 1815. — *Gaultier,* 1821, 1824. — *Matagrin,* 1827, 1830. — *Boucher,* 1835, 1836. — *Bodereau,* 1840, 1850. — *Gaultier de Vaucenay,* 1855, 1862. — *Bodereau,* 1862-1866. — *Vincent,* 1866-1884. — *Gaultier de Vaucenay,* 1884.

Sources et Bibliographie

Cart. B.-M. de Caritate, ch. 402-411. — Reg. par. depuis 1546, et quelques dossiers à la fab. — Couanier de Launay, *Pèlerinages,* p. 52. — Arch. de la M., B. 34, 113, 501, 622, 713 ; E. 45. — Arch. de l'hôpital de Laval. — Bourjolly, t. II, p. 110, 111. — Arch. nat., F/1c. III. Mayenne, 5 ; KK. 324. — Arch. de la Vienne, H/3, 968, 975. — *Bull. de la Comm. hist. de la M.,* t. I, p. 518 ; t. VII, p. 75.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *Auvers, Barbé, la Bizardière, le Bois-Morin, la Courteille, Fougerolles, Gaudinières, Pochard, etc.*